

N°37 déc. 2020

Brix



© Photo: Isabelle Gosselin

A la limite du chemin, le bout du tunnel...



Retrouvez-nous sur
[facebook/communedebrix](https://www.facebook.com/communedebrix)

Epicerie Bar Tabac Jeux
L'Horizon
 Ouvert tous les jours de 7h30 à 20h00
 Fermé le mercredi et
 Le dimanche après-midi

horizon50700@hotmail.com
 13 route des Blanches Pierres
 50700 BRIX
 02-33-21-25-55



**la Lunetterie
 d'Amandine**

Amandine Doraphé
 OPTICIENNE LUNETIÈRE

35, place Robert Bruce - 50700 BRIX
 Mail : lunetterie.amandine@gmail.com
Tél. 09 83 38 18 03

Veronique Gidon
Coiffure



coiffure mixte

6 route des Blanches Pierres 50700 BRIX - **02 33 21 50 70**

je pétris, je cuis ...

**Pâtisserie
 Boulangerie**



**Le Four
 de Brix**

Tél 02.33.21.04.56

Ouvert de lundi au samedi 7h à 19h30
 sans interruption

LE BEAU PARLÉ
 6H à 19H - 02 33 04 73 14



Bosquet

Spécialités
 Rôtisserie
 Buffets, Mariages
 Cocktails, Repas

BOUCHERIE
 CHARCUTERIE
 TRAITEUR

Le Bourg - 50700 BRIX
 Tél. : 02 33 41 98 98
www.traiteursbosquet.com

Brix



espaces verts

Entretien & Création

PARTICULIERS - ENTREPRISES ...

Philippe LECARDONNEL 02.33.53.86.77
 brix.espaces.verts@orange.fr 06.34.70.52.23

megAgence
 consultants immobiliers



Agnès ADE
 Mandataire Immobilier Indépendant
06 32 41 41 21
 agnes.ade@megagence.com
 RSAC N° 843 698 473 - Cherbourg-en-Cotentin

www.megAgence.com

645 Makka groupe - 40, av. Bartholdi - 73000 Le Mans.
 CPN 7301 3014 000 565 715 Sarthe - RCS 521 149 510 garantie Galien.



EURL LEPETIT Philippe
76, Les Blanches Pierres
50700 BRIX
 Tél/Fax **02 33 41 35 35**
 philippe.lepetit.plombchauff@wanadoo.fr
 SIRET 507 414 509 00018 - NPE 4329 R



BP58 – Avenue Jean Monnet
50700 VALOGNES
 Tél 02 33 40 19 16
www.amc-folliot.fr

Ossature bois – Charpente
Menuiserie bois alu PVC
Cloisons sèches
Agencement



Mesdames, Messieurs, Chers Brions

Nous arrivons au crépuscule de l'année 2020.

Nul doute que cette année restera à jamais gravée dans nos mémoires individuelles et collectives.

A peine avons-nous atteint la fin de l'hiver qu'une maladie jusqu'alors inconnue est venue bouleverser nos certitudes et nos habitudes de vie : la Covid 19.

La pandémie mortelle a obligé le gouvernement à imposer un nouveau vocabulaire avec des mots barbares tels que confinement, déconfinement, gestes barrière... Et ce dès le 15 mars, plongeant tout un chacun dans une période d'apathie et de doute. Il est vrai que nous n'avons jamais été confrontés à une telle limitation de nos libertés de déplacement, ni même à devoir nous défier à ce point de la respiration de l'autre...

Ce qui pour certains, complotistes de tous poils et oppositions politiques ringardisées, constitua une atteinte insupportable à leur liberté individuelle, fut à n'en pas douter, au regard des résultats, une vraie conquête de responsabilité collective.

Le déconfinement, en mai, a donné trop d'espoirs de liberté retrouvée et le relâchement dans les «gestes barrières» a conduit le gouvernement à imposer de nouvelles mesures début novembre. Comme partout en Europe d'ailleurs.

A la mairie, nous nous sommes organisés ; nous avons alterné le télétravail et le présentiel de manière à ne jamais interrompre le lien avec chacun et chacune d'entre vous. Les élus du CCAS ont fait en sorte que personne ne se trouve mis en difficulté par l'éloignement. Un élan solidaire s'est constitué autour de la fabrication de 2200 masques qui ont permis d'équiper toute la population alors que la pénurie sévissait encore. Un grand merci aux quelque 48 couturières qui ont participé à cet élan civique et citoyen.

Grâce à une collaboration étroite avec le directeur de l'école, je crois pouvoir dire que nous avons réussi la rentrée de mai, celle de septembre puis celle de novembre.

Mais cela n'a été rendu possible que par le dévouement et l'implication du personnel de l'école et de la cantine en particulier et je veux ici les en remercier chaleureusement.

Avec une première réunion de conseil qui n'a pu avoir lieu que le 23 mai, nous aurions pu cumuler tous les retards sur nos programmes. Nous avons pu l'éviter en anticipant les décisions liées au déconfinement et en délibérant très vite de manière à ce que chacun des conseillers puisse trouver sa place et se mettre au travail. L'essentiel de ce qui a été entrepris va vous être décliné dans ces pages. Ces pages où nous ne verrons pas cette année de comptes-rendus des activités de nos associations puisque toutes les manifestations ont dû être annulées, y compris les rencontres sportives, et ce depuis le mois de mars.

Avec ces annulations, c'est toute la vie sociale de Brix qui a été mise entre parenthèses et qui le sera encore au moins au début de l'année 2021.

J'ai conscience des difficultés que traversent les commerçants de Brix. J'aimerais pouvoir dire qu'ils peuvent compter sur la solidarité des brions, car la meilleure façon de défendre les petits commerces, c'est avant tout, bien entendu, de les fréquenter.

A l'heure où j'écris ces mots, j'apprends la mort de Micheline Gires, j'ai donc une pensée toute particulière pour l'association «Familles Rurales» qui a perdu en cette année maudite, quatre de ses membres : Céline, Lionel, Philippe et Micheline, co-fondatrice du «P'tit Capé».

J'aurais aimé pouvoir conclure ce papier par une note d'optimisme ; malheureusement les annonces fermes du 1^{er} ministre, au demeurant parfaitement logiques au vu de la situation nationale, vont nous contraindre à tenir nos distances vis-à-vis de nos proches au moment du réveillon de Noël et donc à rester prudents.

En cette fin d'année si différente de toutes les autres, je voudrais simplement vous encourager à garder l'espoir. L'espoir de vivre à nouveau des moments heureux, au travail, avec vos familles et avec vos amis.

Pascal Lebruman



MAIRIE

1, place Robert BRUCE - 50700 BRIX

☎ 02.33.41.94.41

E-mail : mairie@ville-brix.fr

Site Internet : www.lecotentin.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h à 17h, les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 10h à 12h
Fermé lundi matin et vendredi après-midi

- **Les comptes-rendus** des réunions du conseil municipal peuvent être consultés en mairie et à la bibliothèque.
- **Les ordures ménagères** sont à déposer le mercredi soir pour un ramassage le jeudi matin.
- **Pensez à trier vos déchets** (verre, plastique, journaux) et à les déposer dans les conteneurs des quatre points de collecte sur Brix : parking du stade, Mont à la Kaine, route des Forges (Epine Hue) et route de Delasse (Delasse). Il est interdit de déposer des ordures ménagères au pied des conteneurs. La St Hubert est habilitée à verbaliser.
- **Déchetteries communautaires** : L'Agglomération dispose de quinze déchetteries, accessibles aux particuliers et résidents du territoire pour y déposer les déchets non collectés avec les ordures ménagères, en raison de leur volume, leur poids ou leur nature. N'ayant pas retrouvé leurs horaires normaux en raison de la crise sanitaire, les quinze déchetteries sont accessibles à tous, sans présentation de carte. Toutes les infos et horaires sur le site www.lecotentin.fr/dechetteries
Pour rappel, les déchetteries de Valognes et Bricquebec en Cotentin sont équipées de bennes « ameublement » et équipements électriques et électroniques. Une collecte d'encombrants à domicile est organisée une fois par mois, sur inscription auprès du Pôle de Proximité du Cœur du Cotentin.

SERVICE ENFANCE

- **Écoles** : Maternelle : 02.33.21.31.81 - Primaire : 02.33.40.63.10 / Fax : 02.33.21.58.87
E-mail : ce.0501791a@ac-caen.fr
- **Cantine scolaire** : 02.33.41.96.05
- **Garderie périscolaire** : 02.33.03.58.62
- **Ramassage scolaire** : inscription sur la plateforme de l'Agglomération. Renseignements 0 800 710 980 (appel gratuit) ou mobilite.cotentin@kisio.com
- **Accueil de loisirs** : Les Francas : 06.25.03.13.63

LOISIRS

- **Bibliothèque** : 02.33.95.93.35
E-mail : bibliothequebrix@orange.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi: 16h00 – 17h30
mercredi et vendredi: 16h00 – 18h00
samedi : 10h00 – 12h00
- **Salle de la Viannerie** : réservation en mairie.
- **Salle du Haut mur** : possibilité d'organiser des expositions temporaires, renseignements en mairie.
- **Terrains de pétanque**
- **City stade**
- **Nomad n° vert** : 0800 150 150
Circuits et horaires : nomad.normandie.fr

URGENCES

Pompiers : incendie : 18
Samu : 15
Gendarmerie : 17
Enfants disparus : 116 000
Europe urgence : 112
SOS Femmes Battues : 3919
Urgence canicule et grand froid :
appeler la mairie
02.33.41.94.41
Hôpital Pasteur Cherbourg :
02.33.20.70.00
Hôpital de Valognes :
02.33.95.70.00
Centre antipoison – Angers :
02.41.48.21.21
Centre de Soins non Programmés : Hôpital de Valognes, du lundi au vendredi de 8h à 18h30.
Appeler le 15 avant de s'y rendre.
SOS Médecins : 02.33.01.58.58

SOINS MEDICAUX

Cabinet médical de Brix : Drs GEFFRAY, LAGON, ROUMEUR, SIMON & PILORGET : 02.33.21.32.78
La nuit, le week-end et les jours fériés, appeler le SAMU au 15
Kinésithérapeutes : M. BESNARD et Mme DURAND : 02.33.21.08.77
Infirmières : Mmes HERVIEU & LETERRIER : 02.33.21.32.73
Mmes LECOUCVEY & CHERVY : 02.33.21.16.38
Pharmacie LEFRANCOIS : 02.33.21.09.23
Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3732 suivi du code postal de votre commune.
Podologue : Mme CAUCHON, à domicile ou sur rendez-vous : 02.33.01.71.70

ASSOCIATIONS

- **Les Amis Briens** : lotos, balades, gymnastique, pique-niques, crochet, belotes.
M. Élisabeth SIMON 02.33.41.90.39
- **L'A.P.E. (Association des parents d'élèves)** :
Mme Pascaline CRANOIS 06.95.94.30.94
M. Anthony LEPELLETIER 06.17.58.31.82
- **La Clé des Champs** : théâtre, danse, travaux manuels, yoga.
M. André LEPRESLE 02.33.41.94.47
- **Les anciens combattants** :
M. Francis LAUNEY 02.33.41.95.62
- **Familles Rurales** : Le P'tit Capé de Brix, club féminin, Patchwork et comité Festival
Mme Ellynn DUPONT 06.85.05.28.39
- **Brix Équitation (A.B.E)** :
Mme Séverine TRUFER 06.86.99.57.32
- **FC B2S** :
Football : M. Régis LAUNEY 02.33.41.98.68
- **Brix Danse** :
Mme Marie-Hélène PATRIX
Contacts 02.33.43.05.43 ou 02.33.44.24.79
- **Brix'Namique** :
M. Stephan NAVET 02.33.41.79.96
- **Club d'Utilisation Canine** :
M. Tanguy SERVANT 06.18.87.83.58
- **Don du Sang** :
Mme Aurélie GASPARD 09.52.78.39.06

SOCIAL



- **C.C.A.S de Brix (Centre Communal d'Action Sociale)**
Mme Danielle ESNAULT
02.33.04.59.29 ou 06.56.74.36.54
 - **A.D.M.R - Aides-ménagère – Portage des repas** :
Mme Danielle ESNAULT
02.33.04.59.29 ou 06.56.74.36.54
- Il est possible également de s'adresser à :
- Mmes RIGOT et DESPLANQUES, 24 bis, rue Alexis de Tocqueville 50700 Valognes
02.33.03.26.74
 - la Fédération A.D.M.R. 130, rue du Jardin aux Chevaux 50008 Saint-Lô Cédex
02.33.77.13.20
- **R.A.M (Relais Assistantes Maternelles)** :
Accueil, animation, information, conseils.
Activités d'éveil : le lundi et le jeudi de 10h à 12h.
02.33.40.08.60 ou 06.72.18.28.91

■ Antenne C.L.I.C :

Place de l'église – 50500 Saint-Vaast-la-Hougue
02.33.43.43.32 – clic.cotentin-est@wanadoo.fr
Permanences assurées par un personnel du Conseil Départemental à la Maison des Services à Valognes le mardi de 9h à 12h et à Brix sur rendez-vous :
02. 33.21.74.00

■ Conciliateur de justice :

M. LEMAGNEN 06.07.66.75.90

■ Allo Enfance Maltraitée : (n° gratuit) 119

■ Drogue Info Service : (n° gratuit) 08.00.43.54.34

■ **Paroisse St Malo Presbytère** 6, place du Puits Artésien
50700 VALOGNES 02.33.40.12.64
E-mail : paroisse.valognes50@orange.fr

RESEAU CONVIVIALITE



Le C.L.I.C (Centre Local d'Informations et de Coordination) Nord-est Cotentin et les S.A.G (Secteurs d'Actions Gérontologiques) de Valognes, Montebourg, St-Pierre-Eglise et Quettehou ont mis en place un réseau nommé « UN P'TIT BRIN D'CAUSETTE ». Ce réseau a pour but de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Que vous souhaitiez offrir de votre temps et intégrer le réseau ou désiriez profiter de ces visites conviviales contacter le **C.L.I.C** par téléphone au : 02.33.43.46.32 ou par mail : clic.cotentin-est@wanadoo.fr

TRANSPORT DE PROXIMITE



La Communauté d'agglomération met à disposition des navettes, sans condition d'âge ni de ressources pour se rendre de son domicile à Valognes les mardi et mercredi après-midi et vendredi matin.
Pour tout renseignement et inscription : 0 800 710 980 (N°Vert, appel gratuit depuis un poste fixe), de 7h à 19h, du lundi au samedi.

Navette NOMAD : permet aux habitants du Bocage Valognais de rejoindre la ligne régulière vers Cherbourg, depuis Delasse.

Pour tout renseignement : nomad.normandie.fr

Présentation de l'équipe municipale

Si les élections municipales ont été maintenues le 15 mars, il a fallu attendre le 23 mai pour procéder à l'installation du nouveau conseil et à l'élection du maire et des adjoints.



COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- | | |
|---|--|
| 1. Eve Comptour, conseillère municipale | 12. Jacques Leconte, conseiller municipal délégué aux contrôles réglementaires des biens communaux |
| 2. Ophélie Louis, conseillère municipale | 13. Rodolphe Veillard, conseiller municipal |
| 3. Sylvie Gosselin-Grard, 1er adjoint | 14. Philippe Vautier, conseiller municipal |
| 4. Pascal Lebruman, maire | 15. Fabienne Brisson, 3ème adjoint |
| 5. Christian Vimont, 4ème adjoint | 16. François Ribet, conseiller municipal délégué à l'urbanisme. |
| 6. Danielle Esnault, 5ème adjoint | 17. Sophie Buhot, conseillère municipale |
| 7. Adeline Texier, conseillère municipale | 18. Thierry Letouzé, conseiller municipal |
| 8. Elodie Gavelle, conseillère municipale | 19. Christophe Maro, conseiller municipal. |
| 9. Valérie Lejuez, conseillère municipale | |
| 10. Loris Vallée, 2ème adjoint | |
| 11. Arnaud Pinchon, conseiller municipal | |

REPRESENTANTS DANS LES INSTANCES EXTERIEURES :

Conseillers communautaires : Pascal Lebruman titulaire, Sylvie Gosselin-Grard, suppléante.

Représentantes au Centre Départemental d'Action Sociale de la Manche : Danielle Esnault, Sophie Buhot.

Délégué au Syndicat Manche Numérique : François Ribet

Représentants au Syndicat Départemental d'Electrification de la Manche : Christian Vimont, Jacques Leconte.

Correspondant Défense : Sophie Buhot.

Commissaire à la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées : Sylvie Gosselin-Grard

Représentants à la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) : Thierry Letouzé, Jacques Leconte.

Représentante au Comité de pilotage du réseau lecture « Lire@Coeur: Sylvie Gosselin-Grard

Représentant à la Commission de contrôle des listes électorales : Loris Vallée.

Représentante au Centre de Gestion de la Manche : Sylvie Gosselin-Grard

Délégué Enedis : Christian Vimont

Référent Bois et Forêts : Loris Vallée.

LES COMMISSIONS

Commission Finances :

Pascal Lebruman, président
 Sylvie Gosselin-Grard, vice-présidente
 François Ribet
 Christian Vimont
 Rodolphe Veillard
 Christophe Maro
 Loris Vallée
 Fabienne Brisson

Commission Communication :

Pascal Lebruman, président
 Sylvie Gosselin-Grard, vice-présidente
 Fabienne Brisson
 Eve Comptour
 François Ribet
 Arnaud Pinchon
 Valérie Le Juez
 Christophe Maro
 Elodie Gavelle

Commission Voirie-Espaces verts-Travaux :

Pascal Lebruman, président
 Loris Vallée, vice-président
 Christian Vimont
 Rodolphe Veillard
 Valérie Le Juez
 Philippe Vautier
 Sophie Buhot
 Ophélie Louis
 Thierry Letouzé
 Jacques Leconte

Commission Affaires Scolaires :

Pascal Lebruman, président
 Fabienne Brisson, vice-présidente
 Philippe Vautier
 Adeline Texier
 Ophélie Louis
 Eve Comptour
 Danielle Esnault
 Sophie Buhot

Commission Associations :

Pascal Lebruman, président
 Christian Vimont, vice-président
 Rodolphe Veillard
 Ophélie Louis
 Arnaud Pinchon
 Adeline Texier
 Eve Comptour
 Danielle Esnault

Commission Affaires Sociales :

Pascal Lebruman, président
 Danielle Esnault, vice-présidente
 Sylvie Gosselin-Grard
 Fabienne Brisson
 Christian Vimont
 François Ribet
 Sophie Buhot
 Elodie Gavelle
 Christophe Maro

Commission Développement Durable- Environnement- Cadre de Vie :

Pascal Lebruman, président
 Elodie Gavelle, vice-présidente
 Thierry Letouzé
 Elodie Gavelle
 Valérie Le Juez
 Adeline Texier
 Arnaud Pinchon
 Ophélie Louis

Commission Urbanisme :

Pascal Lebruman, président
 François Ribet, vice-président
 Christian Vimont
 Valérie Le Juez
 Sophie Buhot
 Loris Vallée
 Jacques Leconte
 Philippe Vautier

STOP A L'INCIVISME

■ Voisinage :



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, tronçonneuses ne peuvent être effectués que **les**

jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche de 10h à 12h.

■ **Il est rappelé aux propriétaires d'engins motorisés que par Arrêté Municipal, certains chemins leur sont interdits** et que dans les chemins où la circulation est permise, la plus grande prudence leur est recommandée, ces chemins étant aussi fréquentés par des cyclistes et des piétons.

■ Elagage et brûlage :

- afin de ne pas provoquer de dérangements sur les lignes électriques, il est demandé aux habitants de veiller à l'élagage des arbres près de celles-ci.

- le brûlage des végétaux ligneux ou semi-ligneux (branches nues) dont le diamètre est inférieur à 7 cm est autorisé en dehors de la période du 1er avril au 31 octobre à une distance d'au moins 200 mètres des habitations et 100m des routes sous les conditions suivantes : les feux ne peuvent être allumés qu'entre le lever du jour et 16h (heure légale), tout feu doit être éteint au coucher du soleil. Le brûlage des souches et des végétaux persistants (buis, cèdre, thuyas...) est interdit.

■ **Travaux agricoles** : pensez à la signalétique et au nettoyage des routes pour la sécurité de tous.

■ Animaux :

Les comportements bruyants ou agressifs, odeurs peuvent être à l'origine de plaintes et justifier des sanctions pénales (amende par ex. pour les aboiements répétés et intempestifs de votre chien).

Rappel : les chiens de catégorie I et II doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.

■ La Saint Hubert :

Une société privée de gardiennage, intervient pour la municipalité de Brix et sanctionne la divagation des chiens et le dépôt illégal d'ordures.

Evitons que la rencontre d'un enfant et d'un chien tourne au drame.

■ Divagations d'animaux domestiques :

Les divagations d'animaux domestiques, bovins, caprins, ovins et équidés sont nombreuses sur le territoire de la commune.

Il convient donc que les détenteurs d'animaux soient particulièrement vigilants sur l'état des clôtures et veillent à tout mettre en œuvre pour éviter que leurs animaux s'échappent.

A défaut, la procédure prévue à l'article L211-11 du code rural et de la pêche maritime pourra être mise en œuvre. Elle consiste à exiger la réalisation de clôtures appropriées sous huit jours, à défaut, les animaux pourront être placés dans un lieu de dépôt aux frais du propriétaire.

En outre, la divagation des bovins, caprins, ovins et équidés constitue une infraction réprimée par l'article R215-4-II 2° du code rural et de la pêche maritime.

CHENIL

La loi exige que les communes soient dotées d'une fourrière pour accueillir les animaux errants ou perdus. Le chenil du Marais Normand qui remplissait cet office a dénoncé la convention qui le liait à la commune. La municipalité a décidé de gérer la fourrière en régie et fait l'acquisition de deux cages répondant aux normes en vigueur. Si vous trouvez un animal en divagation : en semaine, contacter la mairie ; le week-end, contacter Valérie Le Juez au 06.25.33.04.69 ou Elodie Gavelle au 06.62.12.23.17.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

A compter du mois de janvier 2021, une permanence sera assurée en mairie de 10h à 11h le 2ème samedi de chaque mois.

L'objectif de cette permanence est d'être à l'écoute des personnes en difficulté, de leur donner les renseignements susceptibles de les aider et de les orienter, si besoin est, vers les organismes ou services compétents.

Le choix du samedi a été fait dans le but de permettre aux personnes concernées d'être reçues en toute confidentialité, les services de la mairie étant fermés ce jour-là.

Lorsque le 2ème samedi du mois tombera un jour férié, la permanence sera avancée au vendredi. Par exemple, au mois de mai, la permanence se tiendra le vendredi 7.

RECENSEMENT

Comme tous les cinq ans, la population brionne aurait dû être recensée en janvier 2021. Cependant, considérant que le contexte sanitaire ne permettrait pas une collecte de bonne qualité, l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022, soutenu à l'unanimité par les associations d'élus.

S.A.R.L. **LAUNEY**
MENUISERIE



2
 WANAOO

CHARPENTE - MENUISERIE - FABRICANT D'ESCALIERS - TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT

1, route des Sablons - La Croix du Parc - 50700 BRIX

Tél. 02 33 41 94 15 - Fax 02 33 41 10 45 - launey.menuiserie@orange.fr

POMPES FUNEBRES LAUNEY

CONTRATS OBSÈQUES

1, route des Sablons - La Croix du Parc
 50700 BRIX

02 33 41 94 15 - 02 33 21 33 39
 06 11 65 77 91
 Fax. 02 33 41 10 45



E.E.R.L.
Lecacheur

PATRICK

Couverture - Zinguerie - Bardage
 Isolation par l'extérieur

2
 QUALIMAT
 RECONNU
 GRENELLE

289, Route du Prieuré - 50700 BRIX
 ☎ 02 33 41 90 54 - Mobile 06 74 85 59 22
 e-mail : patrick.lecacheur@wanadoo.fr

MOTIN Frères SAS

VALTRA

Le Mont Rouge
 50700 VALOGNES
 Tél. : 02 33 40 42 98

Route de Saint Lô
 La Hastonnière
 50200 COURCY
 Tél. : 02 33 76 77 20

13 Rue de Blactot
 ZI de la Madeleine
 50500 CARENTAN
 Tél. : 02 33 71 63 90



www.agri-motinfreres.fr

02 33 41 01 62

Ouvert
 tous les jours

**Les Serres
 de
 Négreville**

Horticulteur - Pépiniériste

Le Bourg - 50260 NÈGREVILLE



EN VRAI, PLUS ON
 SE PARLE, MIEUX ON
 SE COMPREND.

Être mutualiste,
 c'est agir au contact
 de nos 1,5 millions
 de sociétaires,
 sur le terrain.

groupama.fr

Assureur Auto, Habitation, Santé, Prévoyance, Epargne/Retraite et Banque

11, place du Château - VALOGNES - Tél. 02 33 40 04 24

N°Cristal 09 69 36 10 11

appel, sans surcoût

Groupama
 mutuelle mutualité
 le vrai vie d'assuré ici

COLAS

ILE-DE-FRANCE
 NORMANDIE

**Travaux publics et privés
 Travaux particuliers**

COLAS I.D.F.N Agence CHERBOURG
 19 rue Hervé Dannemont
 50700 BRIX
 Tél : 02.33.88.34.00
 Mail : cherbourg@colas-idfn.com

Maison de l'enfance et de la culture



13 rue Bertin Mangon

02.33.95.93.35

bibliothequebrix@orange.fr

www.bibliotheques.coeur-cotentin.fr

Horaires:

lundi 16h/17h30

vendredi 16h/18h

mercredi 16h/18h

samedi 10h/12h.

L'accès à la bibliothèque est libre, la consultation sur place des livres et des magazines est gratuite, seul l'emprunt de documents nécessite un abonnement. Un poste informatique public est mis à disposition des visiteurs.

Tarifs d'abonnement :

- adultes : 8 €
- jeunes (- 18 ans) : gratuit – étudiants,
- demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux : 4 €

Carte d'adhérent unique pour 8 bibliothèques (Bricquebec-en-Cotentin, Brix, L'Etang-Bertrand, Saint-Joseph, Sauxemesnil, Sottevast, Tamerville, Valognes)

- Services de navettes pour acheminer les documents réservés par les usagers
- Ateliers informatiques
- Ateliers ludothèque
- Un point d'accès internet
- Possibilité de souscrire une adhésion à des services en ligne (presse, vidéo, auto-formation)

L'inscription est annuelle et valable dans toutes les médiathèques du réseau.

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aussi le portage de livres aux habitants de Brix qui ne peuvent pas se déplacer. N'hésitez pas à venir nous rendre visite, les bénévoles se feront un plaisir de vous accueillir de vous renseigner et de vous accompagner dans vos recherches si vous le souhaitez.

Actualités 2020 :

- Ludothèque : 5 séances sur 11 prévues.



- un vendredi par mois de 16h45 à 18h
- Calendrier visible sur le site Lire @Coeur du réseau et sur la page Facebook de la commune.

- Co-financement commune / service commun Cœur Cotentin

- Accueil du RAM relais assistantes maternelles : 2 séances

- Prêt de documents pour les assistantes maternelles

- Atelier « Lire avec les tout-petits »

- Des lectures d'albums ont été proposées aussi aux enfants de 3 à 6 ans.



Ateliers informatiques : 4 séances (annulées et reportées en 2021) :



- initiation internet
- gratuit et accessible pour tous (inscrit ou pas à la bibliothèque)
- inscription à la bibliothèque de Brix

Spectacle « Il était une fois les langues », salle du Haut Mur, 11 octobre

ROBIN RECOURS
AVEC MALINA ROUMEGAS ET FELIX LIPERI

"IL ETAIT UNE FOIS... LES LANGUES"
Stimulap conté : 10 langues pour 10 villes

DIMANCHE 11 OCTOBRE
À 16H
SALLE DU HAUT MUR - BRIX
POUR ADULTES ET ADOLESCENTS

réservation auprès des bibliothèques du réseau lire@coeur et de la Maison des Services au Public de Valognes

Spectacle programmé en partenariat avec le réseau lire@coeur et la Bibliothèque départementale de la Manche

En 2020, La crise sanitaire liée à l'épidémie COVID a impacté l'activité de la bibliothèque aussi bien pour l'emprunt et retour des documents mais aussi pour des ateliers rencontres scolaires ou des séances « histoires contées autour d'un tapis ».

Les bénévoles espèrent reprendre le cours normal des permanences et des activités dès que la situation sanitaire le permettra, dans le respect des protocoles en vigueur.

URBANISME

Quartier de la Croix du Parc



Photo du chantier mi-juin

Les travaux de la 1ère tranche devaient initialement débuter le 20 mars 2020. Le confinement lié à la Covid-19, décrété le 16 mars, nous a conduits à différer leur commencement.

A l'annonce de l'éventualité du «déconfinement» pour les entreprises de terrassement, nous avons mobilisé la maîtrise d'œuvre et l'entreprise chargée des travaux, de manière à être prêts dès la parution du décret. C'est ce qui a permis de réaliser le chantier en un temps record pour achever cette première phase avant la fin de l'été.

Un grand merci à la mobilisation de tous et en particulier à l'entreprise Colas qui a déployé de gros moyens pour mener à bien ce chantier.

Les quinze parcelles sont vendues et onze permis de construire déjà accordés. Les premiers logements sortiront de terre début 2021 !

Pour rappel, outre les 15 lots destinés à des logements privés, un macro-lot va accueillir 5 logements sociaux, une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) et un bâtiment de service destiné à recevoir des professionnels de santé paramédicaux. La seconde tranche devrait être lancée rapidement, ouvrant l'accession à douze terrains supplémentaires.

Il a été décidé de nommer les 2 rues nouvellement créées en hommage à deux femmes. La première est Mme Julie Lavergne (1823/1886), figure littéraire du XIXe siècle, auteur de nombreux contes et nouvelles dont l'un, «Le Val de Brix», qu'elle écrivit après un séjour au Château du Val. Passionnée par la chose intellectuelle, mais ayant dû renoncer aux études, elle laissa une correspondance que son fils Joseph publia après sa mort ; cette correspondance dévoile une forte personnalité et trahit la difficulté d'être une femme prisonnière d'un rôle assigné, «émiettant son temps aux petites occupations femelles, alors que, garçon, j'aurais été un savant».

La seconde est Mme Marie Duruel (1926/2016) qui a fait de la commune sa légataire. A ceux qui l'ont connue, Marie Duruel laisse le souvenir d'une «petite femme simple, mais riche dans sa tête, érudite, très ouverte au monde, qui possédait de nombreux livres et aimait à prendre la plume pour écrire des souvenirs et anecdotes en normand, dont certains furent publiés dans le bulletin. Pour elle, le temps s'est arrêté au décès de son homme qu'elle aimait très fort ; depuis, par nostalgie de son grand amour, elle vivait chichement, s'interdisant tout confort supplémentaire qu'elle ne pouvait plus partager avec lui...»



Photo du chantier mi-août

SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Comme ce fut le cas pour le chantier de la Croix du Parc, le début des travaux était prévu fin mars. Vu les mesures de confinement décrétées le 16 mars, ces travaux n'ont pu commencer.

Nous avons usé de la même célérité pour que, dès le déconfinement mis en place pour les entreprises de construction, l'ensemble des intervenants puisse suivre le nouveau planning.

A l'heure où j'écris ces lignes, la salle est hors d'eau, ce qui va permettre de faire avancer le chantier dans les meilleures conditions.

Nous espérons bien entendu, que cette salle puisse être disponible pour la rentrée 2021 et sans le spectre de la covid-19.

VOIRIE – ESPACES VERTS

Au cours de l'année qui se termine, plusieurs routes ont fait l'objet de travaux d'investissement : ce sont la route des Breuils (giratoire Beau Parlé vers Tollevast), la route des Craps Mesnils et la route du Parc. Les travaux réalisés par l'entreprise Mastelloto ont donné entière satisfaction.

Malheureusement, des travaux de rénovation du réseau d'adduction d'Eau Potable, service désormais sous compétence de la CAC «Le Cotentin», ont fait réintervenir sur cette route du Parc. Notre vigilance sera grande pour que ces travaux soient réalisés avec une finition qui n'impacte pas la qualité de la chaussée fraîchement rénovée.

Un aménagement a été réalisé à l'intersection de la route du Câble et de la route de Saint-Jouvin, en accord avec le Conseil Départemental, qui donne toute satisfaction et permet aux engins agricoles de gros gabarit de franchir cette intersection plus aisément, sans dégrader les accotements.

En 2021, sauf un aménagement route du Mont Hébert, financé en partie au titre des Amendes de Police pour son caractère sécuritaire, et quelques réparations ponctuelles en voirie, il n'y a pas de gros travaux envisagés. Espérons que l'hiver en cours ne vienne pas trop dégrader nos routes...

L'accent sera mis sur l'amélioration des parkings du groupe scolaire qui sera aussi utilisé par les associations lorsque la nouvelle salle sera mise à disposition.

Blanches Pierres RD 50 : nous avons rencontré, Mr le maire et moi-même, les représentants de la Direction des Routes Départementales (DRD) et responsables de secteurs concernant les problèmes récurrents route des Blanches Pierres.

Ces derniers nous ont promis d'engager une étude hydraulique sur l'ensemble du bourg et de son bassin versant Sud-Ouest pour remédier à ces désordres, dangereux pour la circulation et dont se plaignent, légitimement, les riverains. Attendons les conclusions de cette étude et les solutions qui y seront apportées.

Hameau Lainé, RD 119 : de même, de nombreux dysfonctionnements d'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement sont constatés sur ce secteur.

Après une rencontre sur place des riverains propriétaires de parcelles, en amont des conséquences de ces désordres, un aménagement diminuant le flux pourra être envisagé après convention entre la DRD et les propriétaires concernés. Ces travaux pourraient être réalisés fin d'été 2021 pour une efficacité attendue avant l'hiver 2021-2022.

Espaces Verts : La gestion des espaces verts est assurée par délégation d'entretien à l'entreprise ACTP depuis plusieurs années pour les surfaces engazonnées (pelouses écoles et bourg, stades, ...).

L'application du zéro-phyto, principe de préservation de notre environnement, n'est pas sans poser de problème dans l'entretien des voiries et de leurs abords ou des parkings. En effet, la douceur et l'humidité si caractéristiques de notre région, font que la végétation «sauvage» trouve sans cesse les ressources nécessaires à son développement. Les nombreux passages de brûleur effectués par les agents ne suffisent pas à maintenir en permanence un état de propreté impeccable des lieux que vous fréquentez ; un peu d'indulgence, nous faisons le maximum ...

Les massifs du bourg et des lotissements de la Rue Bertin Mangon et du Clos Lance sont entretenus par les agents communaux et font l'objet d'une rénovation progressive ... Les résidentes de la rue Bertin Mangon ont approuvé le travail effectué et félicité les auteurs de ces réalisations ; nous allons continuer sur le même concept et relooker les massifs créés dans le cadre de la rénovation du centre bourg, il y a maintenant une douzaine d'années.

Loris Vallée.

PERSONNEL COMMUNAL

Après avoir effectué des remplacements pendant quelques années, Fiona Bosquet et Marie-Annick Dubost ont rejoint l'équipe du personnel communal depuis le mois de septembre. Elles se partagent sur le temps scolaire et le ménage des bâtiments communaux.



Fiona Bosquet



Marie-Annick Dubost

LA POSTE



C'est devenu un rituel annuel : la visite de la responsable régionale de La Poste qui vient me prouver, ou tout au moins tenter de le faire, que le bureau de Brix n'a plus sa raison d'être et qu'il vaut mieux assurer le service postal d'une autre façon.

Au regard des chiffres de fréquentation, on ne peut que lui donner raison.

Vous êtes de moins en moins nombreux à fréquenter la poste de Brix.

Il va sans dire que pour arriver à ce résultat dans les postes rurales, la méthode est simple et bien rôdée. Elle consiste tout simplement à réduire l'offre jusqu'à détourner l'attention des clients vers les autres bureaux. Je ne reviendrai pas en détail sur les nombreuses mesures coercitives et plus ou moins douteuses, au regard de l'éthique, que la direction de La Poste utilise pour arriver à ce résultat. Toujours est-il que la dernière trouvaille sera que, dès le mois de mars, le bureau de Brix ne sera plus ouvert que 4 matinées par semaine. Soit 12 heures d'ouverture hebdomadaire.

Est-ce suffisant pour participer à la dynamique du bourg et rendre le service attendu ? Bien évidemment non !

Nous sommes donc à la croisée des chemins.

Doit-on, au nom d'un service public devenu l'ombre de lui-même, continuer le bras de fer avec la direction de La Poste ?

Doit-on au contraire chercher une solution médiane qui rendra le meilleur service au plus grand nombre ?

Je me dois de vous dire que c'est à cette dernière solution que d'ores et déjà nous travaillons.

FRELONS ASIATIQUES

Bilan de l'année 2020 de la lutte collective contre le frelon asiatique

Sur un total de 26 signalements en mairie :

- 21 nids détruits par la lutte collective
- 1 nid de frelon asiatique inactif

4 autres espèces – Non géré par le FDGDON

Pour un montant total de 1 982,40 €

Petit rappel.

La lutte collective ne prend en charge que les nids de frelons asiatiques.



La FDGDON rappelle les règles de prudence en cas de découverte d'un nid. Ce nid doit être localisé et si possible pris en photo pour le signaler, mais le riverain ne doit prendre aucun risque, et donc rester à l'écart (quelques mètres), ne pas déranger les frelons et ne pas créer de vibrations dans le sol ou les branches à

proximité du nid (notamment par l'utilisation d'engins thermiques).

Prévenir l'attaque :

Surveiller des allées et venues de frelons dans les haies, avant de commencer la coupe des branches. Et si un nid est découvert, ne pas déranger les frelons en attendant la destruction.



En cas d'attaque :

Si l'attaque engendre de nombreuses piqûres ou que la victime réagit, consulter le 15 ou le 18

(médecin régulateur, SDIS, qui engagera une ambulance ou prodiguera quelques conseils).

Si l'attaque a conduit à un nombre limité de piqûres et que la victime n'a pas d'importante réaction, **créer un choc thermique par le chaud** sur l'endroit de la piqûre permet de détruire en partie le venin (il est thermolabile). Ceci peut se faire en approchant un mégot de cigarette, ou par utilisation d'eau chaude ou d'un sèche-cheveux (en aucun cas l'utilisation d'une flamme). Consulter son médecin traitant.

VIE SCOLAIRE

Une année particulière !



L'année scolaire 2019-2020 a été marquée par la pandémie de Covid 19.

L'école a été fermée presque 2 mois. La période de confinement a montré le réel engagement des enseignants, et les familles ont largement été sollicitées. L'enseignement à distance a pu être poursuivi grâce à l'outil numérique utilisé en classe (ENTone), aux échanges de mails, et aussi à quelques documents de travail remis sur rendez-vous en «drive-école».

Le 14 mai, Madame Castellotti, sous-préfète à Cherbourg, accompagnée de Madame Jarry, inspectrice de l'éducation nationale, a choisi de faire la rentrée à Brix, soulignant une coopération exemplaire entre les services de l'Etat et la municipalité. Elle s'est rendue dans une classe élémentaire où elle a échangé avec les élèves et les enseignants présents ce jour-là.

L'équipe pédagogique et les différents personnels municipaux se sont énormément investis afin de mettre en place et faire appliquer les consignes imposées par le protocole sanitaire, pour réussir ce retour à l'école en toute sécurité, et ce, sur les différents temps de l'enfant (scolaire, cantine et garderie). Les enfants ont donc fait leur retour de façon progressive (14,18 et 25 mai) avec des effectifs de demi-classe et une présence à mi-temps. La poursuite des différents apprentissages s'est donc déroulée 2 jours par semaine en présence à l'école, et à distance (à la maison) les 2 autres jours. Plusieurs projets d'activités et sorties ont dû être annulés.

Rentrée 2020-2021

190 élèves ont fait leur rentrée à l'école du Vieux Chêne, 69 en maternelle et 121 en élémentaire, ainsi répartis :

- 24 en toute petite/petite section – Patricia Samson
- 22 en petite/moyenne section – Laure Legastelois
- 23 en grande section – Christelle Enée
- 24 en CP - Maggy Blandamour
- 25 en CE1 – Jeanne Estournet
- 24 en CE2 – Cyrille Teissier
- 24 en CE2/CM1 – Floriane Lemièrre et Alain Schmitt
- 24 en CM2 – Laëtitia Folliot

Tous les enfants ont été accueillis dans une atmosphère sereine, propice aux apprentissages et à la vie collective, et dans le respect des règles sanitaires maintenant connues de tous.

En élémentaire, les enfants ont eu la surprise de découvrir un grand préau de 100m². La classe de CM2 a été repeinte aux vacances d'automne, après quelques travaux réalisés suite aux inondations du mois de juin. En maternelle, les petits étaient ravis de découvrir une nouvelle trottinette et un nouveau tandem pour jouer à la récréation.

Les horaires de classe sont restés les mêmes, et les différents accès ont été maintenus afin de limiter les regroupements.

Sur décision gouvernementale, un protocole sanitaire renforcé a été mis en place le 2 novembre.

Les différentes mesures sont à chaque fois adaptées en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Les parents jouent un rôle important en s'engageant à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid 19.



Garderie périscolaire :

88 enfants sont inscrits cette année, dont 27 ont moins de 6 ans.

Pour répondre à une augmentation de fréquentation les mardi et jeudi soir (30 à 35 enfants), la municipalité a décidé de renforcer l'équipe d'encadrement sur ces 2 jours avec une 3ème personne.

Les horaires d'ouverture restent les mêmes : 7h30 à 9h00 et 16h30 à 18h30.

De nouvelles tables et chaises ont été achetées afin de pouvoir accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions, tout en respectant les mesures sanitaires.

Le gazon synthétique posé dans les 2 cours offre un espace de jeu supplémentaire

Mercredis loisirs à Brix



Après 2 années d'ouverture, l'accueil de loisirs du mercredi, géré par les Francas, semble avoir atteint sa vitesse de croisière. 33 enfants étaient inscrits à la rentrée, dont la moitié n'habite pas Brix. En moyenne 25 enfants sont présents chaque semaine.

Ce temps d'accueil a également subi les conséquences de la pandémie obligeant le centre à fermer dès la mi-mars. Depuis le 3 septembre, les enfants sont de nouveau accueillis en respectant le protocole sanitaire. Ils sont encadrés par Fiona et Théo. Les projets et activités diffèrent en fonction de la tranche d'âge, moins de 6 ans, et 6 à 10 ans.

Une rencontre a eu lieu en octobre avec Mr Deschamps, nouveau directeur de l'association des Francas, consistant à faire le point sur la fréquentation et les projets. Les réunions prévues pour avancer sur l'élaboration d'un PEDT (plan éducatif territorial) ont été reportées en raison du contexte sanitaire. Un comité de pilotage va être créé. Ce projet a pour objectif d'articuler tous les temps de l'enfant, familiaux, scolaires, périscolaires et extra-scolaires.

Le dossier d'inscription est disponible à l'adresse www.francas50.fr ou sur place le mercredi auprès de Madame Pezet, ou à l'accueil de la mairie.

Pour toute demande : 06.25.03.13.63 ou alsh.brix@francas50.fr

Tarifs journée avec repas

Non allocataire CAF	14€
Allocataire CAF : QF inférieur à 510€	4€
Allocataire CAF : QF compris entre 511€ et 620€	5,5€

Cantine



169 inscriptions ont été enregistrées à la rentrée. 137 enfants, soit 81%, y mangent tous les jours.

Le «forfait 3 jours» créé en 2017 concerne 21 enfants cette année, contre 8 lors de sa mise en place.

Les tarifs n'ont pas subi d'augmentation depuis 3 ans.

Les repas, cuisinés sur place, sont définis en fonction des produits de saison proposés chaque semaine, en veillant à respecter l'équilibre alimentaire. De nouveaux aliments se sont invités dans les assiettes des enfants : on aime ou on n'aime pas, mais on goûte !

Dans un esprit de développement durable et objectif «zéro gaspi», les produits frais sont commandés au plus juste en fonction du nombre de repas à préparer, d'où l'importance de prévenir si votre enfant n'y mange pas alors qu'il est inscrit. Le principe des menus printemps-été et automne-hiver a été abandonné puisqu'il ne correspond plus au fonctionnement actuel.

Une réflexion est en cours pour moderniser et restructurer la cantine.

La municipalité s'est engagée dans un projet de compostage et de valorisation des déchets de la cantine, impliquant les enseignants et les enfants.



Remise des dictionnaires



INFRA VRD
INGENIERIE
VOIRIES • RESEAUX • DETECTIONS

Voiries
Reseaux
Detections

• **INFRA VRD** •
☎ 06.45.10.31.20
✉ contact@infravrd.fr
📍 12 rue la Rousselière 50210 Savigny
🌐 www.infravrd.fr

• Aménagement urbain • Lotissement • Detection des reseaux •
• Collectivite • Particulier •

Prestataire
localisation reseaux
Géoréférencement
& détection
BUREAU VERITAS
Certification




 24h/24 7j/7	<h2>BRIX TAXI</h2> 02.33.08.08.08	
	<p>TOUTES DISTANCES PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS GARES AEROPORTS TOURISME DISCOTHEQUES ... TRANSPORT DE MALADE ASSIS</p>	 8 PASSAGERS

TRANSPORTS



Cousin

Transports
Bennes
Plateaux
Semi et 6x4

Tél. 02.33.20.40.78
Fax 02.33.20.13.41

ZA du Mont à la Kaine
50700 BRIX



Maçonnerie
Joël
ETASSE
ARTISAN

02.33.41.30.30 / 06.75.48.41.38

Terrasses - Joints - Murs de clôture
Enduit traditionnel - Maçonnerie pierres

Éric SERVANT




ÉDUCATEUR CANIN
toutes races

COMPORTEMENTALISTE - FORMATEUR AGRÉÉ
MAÎTRE CHIEN DE SÉCURITÉ - EXAMEN VAE

Tél. 06 14 39 45 44
<http://ericsservant.fr>

MANCHE - CALVADOS



DISTRIBUTION DE MASQUES EN TISSU



Lors de la première vague de la pandémie liée au coronavirus, comme l'ensemble des français, nous étions en manque de masques.

Spontanément, quelques volontaires ont contacté la mairie pour proposer de confectionner des masques en tissu.

Une première commande de tissu et d'élastique a été passée le 20 avril et une autre le 28 avril.

Deux séances de préparation de kits de fabrication ont été organisées pour faciliter le travail des couturières bénévoles.

Un appel à la solidarité lancé pour la fabrication de ces masques nous a permis d'obtenir la collaboration d'une bonne quarantaine de personnes : grâce à elles, 2200 masques ont été réalisés.

Une distribution, sous forme de drive, a eu lieu le 9 mai et nous a permis de distribuer 1021 masques aux habitants de la commune venus les retirer. Par ailleurs, il était possible de venir les chercher en mairie pour les personnes n'ayant pas pu se déplacer ce jour-là.

Un grand merci à toutes ces bénévoles qui, en un temps record, et avec bonne humeur, nous ont permis de fournir ces masques de protection.

CIRCUITS DE RANDONNEE

La nouvelle équipe municipale a mis en place une commission «développement durable - environnement - cadre de vie et patrimoine» et c'est dans cette dynamique que deux élues ont arpenté les circuits de randonnée de Brix cet été.



Le but était bien sûr de faire un état des lieux du balisage mais aussi d'expérimenter ce qui pouvait poser problème aux randonneurs.

Andréas Hochet et Jérôme Osmont, employés municipaux, ont été mis à contribution pour réaliser et installer une passerelle sur la rivière «La Claire».

En effet, le circuit bleu «Le Petit Vivier» était en ce lieu très difficile d'accès.

Et le travail continue...Les plaquettes explicatives dataient de 2003 ! L'idée est alors venue de proposer une cartographie plus précise avec toujours un descriptif du patrimoine architectural et des derniers vestiges de la forêt de Brix.

Ces plaquettes devraient être à la disposition du public à l'accueil de la Mairie dès le printemps 2021. Elles seront également téléchargeables et imprimables sur le futur site internet de la commune d'ici quelques mois.

Actuellement, trois des quatre circuits pédestres sont déjà disponibles sur le site Cirkwi géré par l'office de tourisme du Cotentin : www.encotentin.fr/aventure/randonnees/circuits



Au départ de l'église, trois circuits :

- **Circuit balisage jaune «Le bas de Brix» 12 km, durée 3h**
- **Circuit balisage bleu «Le Petit Vivier» 11 km, durée 3h (pas de vélos)**
Variante 8,5 km
- **Circuit balisage rouge «Les Querrières» 10,5km, durée 3h** Variante 6 km

Au départ de l'aire du Mont à la Kaine, un circuit :

- **Circuit balisage vert « Le Grand Vivier » 14,5 km, durée 3h**
Variantes 11,5 km et 6,5 km

Il ne reste plus qu'à prévoir le pique-nique ou le goûter !

« DIS-MOI, ÇA SE RECYCLE OU PAS ? »



Tous ceux qui font le tri sélectif sont confrontés à ce genre de questionnement avec des réponses qui varient selon les départements, parfois même selon les communes. C'est pourquoi la commission «Développement durable, environnement, cadre de vie et patrimoine» souhaite apporter des réponses simples afin de **faciliter cette noble démarche**. En effet, nous sommes de plus en plus nombreux à avoir intégré ces gestes simples dans notre quotidien, évitant ainsi que tous nos déchets ne finissent enfouis !

Les consignes de tri étant en constante amélioration, la signalétique des quatre pôles de tri sélectif de la commune (Bourg, Délasse, Mont à la Kaine et route des Forges) n'était plus d'actualité et pouvait même prêter à confusion. De nouveaux autocollants ont été apposés sur tous les conteneurs par des élues de la commission pour **clarifier les consignes**.

Il y a désormais **deux types de conteneurs** :

- > Celui pour le verre (généralement vert)
- > Celui pour les papiers/petits cartons/sachets et sacs plastiques/boîtes métalliques (bleu ou jaune, peu importe, car leur contenu sera emmené dans la même usine de recyclage).

Malheureusement, à l'heure actuelle, il n'est pas encore possible d'y déposer les gros fûts de bière ou les grands cartons (électroménager ou gros colis), les ouvertures n'étant pas assez grandes. Les grands cartons devront donc être emmenés de préférence à la déchèterie ou, s'il vous est impossible de vous y rendre, de les découper en petits morceaux. En effet, juste pliés, ils se déplieront dans le conteneur, gênant ainsi l'espace pour le dépôt d'autres objets recyclables. Vous l'aurez compris, il est interdit de déposer ce type d'objets (fûts de bière ou grands cartons) au pied des conteneurs car le système de collecte des déchets n'est pas prévu pour cela.

Ce type de dépôt, même s'il s'agit de déchets recyclables, est considéré comme un **dépôt sauvage**, au même titre que les sacs d'ordures ménagères ou d'encombrants laissés au pied des conteneurs. Considérés comme actes d'incivilité, ces dépôts, au pied des conteneurs sont passibles d'amendes et d'indemnités de nettoyage.

Tout ce qui ne peut entrer dans les conteneurs doit être déposé en déchèterie, à Bricquebec ou Valognes (renseignements et conditions d'accès sur <https://www.lecotentin.fr>). Quant à vos ordures ménagères, seuls vos propres conteneurs sont prévus à cet effet (collecte le jeudi).

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer en déchèterie ou si vous constatez que les conteneurs de tri sont pleins, veuillez le signaler à la mairie au 02 33 41 94 41 pour que nous puissions intervenir ou trouver une solution ensemble.

Pour rappel, l'**indemnité de nettoyage** votée lors du conseil municipal du 23 septembre 2020 est fixée à 150€. A cette indemnité peuvent s'ajouter les amendes en vigueur :

- Abandon ou dépôt de déchets par un particulier à pied : contravention de 2^e classe, soit une amende forfaitaire de 68 euros si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat de l'infraction ; elle est de 180 euros au-delà de ce délai. A défaut de paiement ou en cas de contestation, c'est le juge du tribunal de police qui décide du montant de l'amende qui peut aller jusqu'à 450€ (articles R632-1, R633-6, 635-8, R 644-2 du code pénal.
- Si vous avez utilisé un véhicule pour transporter les déchets, vous encourez une amende pouvant aller jusqu'à 1500€ et la confiscation du véhicule...
- L'Abandon ou le dépôt de déchets par une entreprise est passible d'une peine de 2 ans de prison et/ou 75 000 euros d'amende, selon article L541-46 du Code de l'environnement.

Un grand merci à la majorité d'entre vous qui avez adopté **ces gestes écologiques** ! Pour aller plus loin, vous trouverez à l'accueil de la mairie, des réglettes, des blocs à piles et un document A4 intitulé «Comment trier».

Vous pouvez aussi vous abonner à la page Facebook «Réduire ses déchets dans le Cotentin» pour suivre tous les conseils et actualités de la CAC ou contacter les élus de la commission «Développement durable» par le biais de la mairie.

La propreté urbaine est l'affaire de tous. Elle concerne chaque brion. Nous souhaitons, en cette période sanitaire difficile, en appeler au bon sens, au respect et au civisme de chacun d'entre nous. Une déjection canine ramassée, un papier jeté dans la poubelle, des poubelles déposées dans le bon conteneur... sont des gestes simples et nécessaires qui ne peuvent qu'améliorer l'attractivité de notre ville et le bien-être de ses habitants.



Connaissez-vous les Petits Composteurs ?

Cette jeune structure se définit comme un projet d'économie sociale et solidaire implanté dans le Cotentin.

Quel est son but ?

Il s'agit d'accompagner les professionnels vers la valorisation de leurs biodéchets en compost pour fertiliser les jardins et potagers.

Les biodéchets (déchets d'origine végétale et animale issus de la préparation de denrées ou de restes de repas) représentent près de 50% des déchets des établissements de restauration collective qui sont transportés et majoritairement enfouis sur le site du Ham, près de Montebourg.

C'est à la suite d'une rencontre entre Monsieur le Maire et Clémence Delcroix, directrice de cette association, lors de la foire de Brix en 2019, qu'est née l'évidence d'un partenariat pour valoriser les biodéchets de l'école élémentaire de notre commune.

Pourquoi ?

> Réduire la pollution liée à la gestion des déchets (transport, enfouissement, émissions liées au traitement : méthane et lixiviat)

> Sensibiliser les élèves et, à travers eux, leurs familles, aux enjeux de la valorisation des déchets et aux modalités du compostage

> Anticiper l'obligation de traitement des biodéchets qui s'appliquera dès 2023 pour ceux qui produisent ou détiennent plus de cinq tonnes de biodéchets par an

> Poursuivre l'engagement de la mairie de Brix dans le développement durable

Comment ?

En créant une aire de compostage agréable, dans l'enceinte de l'école, facilement accessible depuis les salles de réfectoire, afin de sensibiliser aussi bien les petits que les grands.

Quand ?

Depuis mi-octobre, le projet est lancé !

Du diagnostic des besoins à la campagne de pesée des biodéchets, en passant par le choix et la commande du modèle de composteur adéquat, sans oublier la formation des adultes référents du site, chaque étape est nécessaire pour que l'aire de compostage puisse fonctionner.

Initialement prévue en janvier 2021, la mise en service va être décalée, du fait du reconfinement de novembre.

L'ensemble des usagers du composteur sera associé au projet pour un changement durable de pratiques : l'équipe de cuisine, les élèves, les animateurs périscolaires, les techniciens municipaux des espaces verts, l'équipe pédagogique, les parents d'élèves (APEL), la commission Développement Durable, Environnement, Cadre de vie et Patrimoine. Tous ces acteurs seront accompagnés par les Petits Composteurs durant toute l'année scolaire afin de gagner peu à peu en autonomie.

À ce jour, Brix est la première collectivité du Nord-Cotentin à procéder au compostage directement sur site. Plus d'informations sur les Petits Composteurs sur leur site internet <https://lespetitscomposteurs.fr/> ou sur leur page Facebook !

SDEM50



Dans le cadre des objectifs nationaux en terme d'énergies renouvelables, la commune a souscrit à la proposition du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche d'installer des panneaux photovoltaïques sur la halle de stockage municipale.

Démarrés en décembre 2019, les travaux se sont achevés en février 2020. 92 panneaux ont ainsi été implantés sur 150m² de toiture. La production moyenne annuelle de cette structure est estimée à 38.390 kWh, ce qui représente la consommation électrique annuelle de dix familles de quatre personnes, hors chauffage et eau chaude.

Le 2 septembre, le maire a signé avec Etienne Tréol, technicien du SDEM, un bail emphytéotique de 30 ans pour l'exploitation de l'installation. L'énergie est revendue à EDF Obligation d'Achat à un tarif bloqué pour 20 ans, autour de 0,12€ du kWh.

Le coût de cette installation s'élève à 39.200€, financé à 23,5% par le SDEM, le solde étant pris en charge par la Région Normandie. La commune n'a donc rien déboursé. Grâce à cette aide conséquente de la Région, le projet est rentabilisé dès la 8^{ème} année d'exploitation.

Vie communale

FAIRE STÉRILISER SON CHAT : UN ACTE RESPONSABLE. L'IDENTIFIER : UN ACTE OBLIGATOIRE DEPUIS 2012



La reproduction excessive des chats est l'une des principales causes des abandons qui saturent les refuges, les associations de bénévoles et les fourrières devant parfois, par manque de place, procéder à l'euthanasie des animaux. En France, **l'abandon d'animaux** est passible de **2 ans de prison et de 30 000 euros d'amende**. C'est pourtant le pays d'Europe qui détient le triste record de 100000 abandons d'animaux par an !

Les refuges, associations, éleveurs, animaleries font identifier leurs animaux avant la vente ou le don. Il est de ce fait évident, que les chats errants ne sont pas des chats sauvages mais bien des chats domestiques abandonnés par des particuliers (ou issus de chats abandonnés non stérilisés), souvent à la suite d'une portée de chatons non désirée. **La stérilisation réduit donc les abandons et la prolifération féline** comme le montre l'illustration.

Certes, une stérilisation (de préférence dès l'âge de 5-6 mois) a un coût : comptez entre **60 et 80€ pour un mâle** et entre **110 et 140€ pour une femelle**. Pour les foyers aux faibles revenus, vous pouvez bénéficier d'une **aide participative** ou totale auprès d'associations de protection animale. Pour cela, renseignez-vous auprès des sociétés et associations de protection animale locales (SPA de Tollevast, 40 en chats, Les Petites Patounes Normandes, Orion 50...) ou nationales (Fondation Brigitte Bardot, 30 millions d'amis...) via leur site internet ou leur page Facebook.

Depuis le 1er janvier 2012, **tous les chats âgés de plus de 7 mois doivent être identifiés par tatouage ou puce électronique** auprès d'un vétérinaire. **Attention** : si vous voulez donner une portée de chatons de **moins de 7 mois** via un site de petites annonces ou en mains propres, il vous faudra communiquer le numéro d'identification de la mère des chatons **pour bien rester dans la légalité**.

Actuellement, le ministère de l'agriculture envisage la mise en place d'une **amende de 135€** à l'encontre des propriétaires de chats non identifiés. L'identification d'un chat chez le vétérinaire coûte entre **30 et 60 euros pour les tatouages** et entre **40 et 70 euros pour les puces électroniques**. Entre le montant de l'amende et le prix d'une identification, le calcul est vite fait !

Ensemble, participons au bien-être animal en limitant la prolifération et les abandons ! Pour toute demande d'échange concernant cette thématique, vous pouvez contacter les élus de la commission « Développement durable » par le biais de la mairie.

Plus d'informations sur : icad.fr, legifrance.gouv.fr, agriculture.gouv.fr

SEMAINE FEDERALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME



La crise sanitaire liée au Coronavirus a entraîné l'annulation de nombre de manifestations, et notamment, de la 82^{ème} semaine fédérale internationale de cyclotourisme qui devait faire étape à Brix le 4 août 2020. Cette manifestation a donc été reportée du 25 juillet au 1^{er} août 2021. Au moment où nous rédigeons ces lignes, la situation sanitaire est toujours extrêmement préoccupante et un nouveau confinement vient d'être instauré. La commission d'organisation a toutefois repris ses travaux de préparation et est repartie à la recherche de bénévoles ainsi que de logements chez l'habitant, dans un rayon de 20 km autour de Valognes. Les contacts peuvent être pris par courriel auprès de :

presidentsf2020@gmail.com, secretairesf2020@gmail.com, benevolesf2020@gmail.com, hebergementsf2020@gmail.com.

Il est possible par ailleurs de prendre contact avec eux au 0982443250 ou d'Hubert Huet au 06 45 14 22 41.

Hommage à Philippe Le Bégin



Si la réputation du Petit Capé n'était plus à faire, la disparition de Philippe met en évidence la place qu'était la sienne au sein du groupe folklorique pendant un demi-siècle. Il avait, par son engagement, son dévouement, fait que perdure l'esprit du groupe et qu'il soit reconnu tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières, jouant par là-même, un rôle d'ambassadeur de notre commune. Ses nombreuses relations établies tout au long de ces années avaient permis, lors des festivals, la venue de groupes tous différents des uns des autres et venant d'horizons lointains.

Les festivals ont été l'occasion de tisser des liens forts entre les familles d'accueil et les membres de ces groupes de nationalités diverses. Il n'avait pas son pareil pour les présenter, mettant en avant leurs originalités, leurs coutumes et l'histoire de leurs pays.



Avec Philippe, le festival du P'tit Capé est devenu Le festival « Danse avec le Monde ».

Tout le programme est dans le titre : atteindre cette forme d'universalité qui force la reconnaissance.

Celle du public, toujours plus nombreux tous les 3 ans.

Celle des groupes folkloriques venus du monde entier qui partent de Brix avec des larmes dans les yeux.

Celle des siens, les fissets de Brix, du Cotentin et de toute la fédération de folklore Normandie Maine.

Celle des associations locales avec qui il avait plaisir à travailler, collaboration qui représentait, pour lui, le ciment d'une animation rurale riche.

Celle des maires qui ont collaboré avec lui et qui en gardent le souvenir d'un partenaire à la fois sérieux et débordant d'humour et de joie de vivre.

Oui Philippe !!! Tu as toute notre reconnaissance.

Daniel Lebunetel – Pascal Lebruman

AMIS BRIONS



Comme chaque année, notre Assemblée Générale, qui a eu lieu le vendredi 2 Octobre 2020 en présence d'une bonne assistance d'adhérents et Monsieur le Maire, a été l'occasion de rappeler l'activité de notre association de l'année écoulée qui a été très particulière et après avoir examiné le bilan financier, de développer nos projets jusqu'au 30 septembre 2021.

Le nouveau bureau a été élu lors de la réunion du 5 octobre 2020 et se constitue ainsi : présidente Elisabeth Simon, vice-président Daniel Olivier, secrétaire Jean-Georges Lamotte, secrétaire-adjointe Odette Leterrier, trésorière Martine Laisney, trésorière-adjointe Chantal Degrenne.

Nous avons prévu quelques manifestations pour 2021 mais à ce jour (30 octobre 2020), il nous est impossible de savoir si nous pourrons les réaliser à cause de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 et nous en serons navrés si tel est le cas.

En cette période de fin d'année, l'association vous présente tous ses meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2021 en espérant qu'elle soit meilleure que 2020.

La présidente Elisabeth SIMON

DON DU SANG



Aurélié Gaspard, responsable de la collecte de Brix pour l'association des donneurs de sang bénévoles du Nord Cotentin, vous informe, que malgré la crise sanitaire, une belle participation de la part des donneurs a été constatée avec une moyenne de 67 donneurs par collecte.

A l'heure actuelle, chaque jour 10 000 dons sont nécessaires à l'EFS pour assurer les besoins des malades.

Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Nous pouvons tous être concernés par ce besoin. Il est donc primordial de se mobiliser dans cette action.

Pour accomplir ce geste de solidarité, rien de plus simple : être âgé de 18 à 70 ans, être en bonne santé et peser plus de 50 kg.

Afin d'effectuer le don en toute sécurité, il vous est demandé de prendre rendez-vous au 02.33.06.33.00 ou sur le site :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Nous comptons sur vous, mobilisons nous pour les malades.

Aurélié Gaspard

06.30.01.04.68

FOOTBALL CLUB



Après 48 années de présence dans le paysage brion, l'AS BRIX a décidé d'unir son avenir avec le FC SOTTEVAST SAINT-JOSEPH et le GRDC pour devenir le Football Club B2S. Cette fusion a été décidée pour plusieurs raisons : elle permet de mutualiser les

infrastructures sportives, de réunir sous une même bannière les jeunes et les seniors. Elle a pour but principal de permettre à tous de pratiquer leur sport favori dans de meilleures conditions.

La volonté de la nouvelle équipe dirigeante est de créer un club aux ambitions revues à la hausse avec une qualité d'encadrement qui sera assurée par les formations, ainsi que la création sous label d'une école de football pour les enfants. Avec 200 licenciés, toutes catégories confondues, nous ferons le nécessaire pour véhiculer l'image de nos communes. Malgré le contexte sanitaire qui ne nous permet pas de pratiquer dans des conditions optimales, nous avons constaté que le démarrage de cette saison a été réalisé dans une ambiance de travail très constructive. Les relations avec nos municipalités respectives vont également dans ce sens.

Pour ce qui est des manifestations de cette année, comme toutes les autres associations de notre territoire, elles sont réduites à néant par la pandémie qui nous touche : pas de Saint Denis, pas de calendriers du club et surtout l'obligation d'annuler la Brizeuse 2020 ; tout le travail fourni pour cette édition qui devait être la cinquième est reporté sur la date du 29 mai 2021, en espérant que nous puissions accueillir plus de 1000 personnes à Brix.

contacts FC 2BS :

président : Régis Launey 06.25.89.10.12

secrétaire : Françoise Launey 02.33.41.91.76



La Clé des Champs est une association active dont les membres s'attachent à proposer des activités diverses et ouvertes à tous : le théâtre (enfants, ados et adultes), le yoga et la danse de salon.

L'année **2020** a été une année spéciale pour tout le monde et notre association, comme les autres, n'a pas été épargnée par

la crise sanitaire traversée par le pays.

Cette année avait pourtant commencé sur les chapeaux de roues avec la **7^{ème} édition** de notre **Festival de Théâtre Amateur Rural (FEST'AR)** qui échappait de peu aux mesures liées au confinement, les 28 et 29 Février et 1^{er}, 6, 7 et 8 Mars. Cette édition a réuni pas moins de 1 456 spectateurs autour de 6 troupes locales qui nous ont proposé des pièces variées de grande qualité : **Le Noyau** (Saint-Sauveur-le-Vicomte), **Carentan K'acteurs** (Carentan), **Les Z'amateurs** (Sainte-Mère-Église), **Hague en Scène** (Gréville-Hague), **Les Arti'Show** (Virandeville) et **La Clé des Champs** (Brix).

L'ensemble de nos activités a été suspendu à partir du 15 mars dernier. En septembre, à la demande des adhérents, le bureau a décidé de relancer les cours de danse de salon et de yoga avec la mise en place de protocoles sanitaires pour respecter les gestes barrières.

Les représentations théâtrales, quant à elles, ont toutes été annulées pour les enfants, ados, pré-ados et adultes. Le bureau réfléchit à une éventuelle reprise des répétitions en Janvier 2021.



Rejoignez-nous... Après la crise !

Envie d'adhérer à une activité ou de devenir membre de notre association ? Nous vous attendons !

Vous êtes un danseur confirmé ? JP vous accueille dans ses cours de danse de salon le lundi à 20h45 et le mercredi à 19h30 et 21h00. Vous débutez ? Ce n'est pas un problème ! Jacky se fera un plaisir de vous apprendre vos premiers pas lors de son cours «débütant» du lundi à 19h30.

Pour le yoga, les trois cours sont complets pour cette année mais nous avons constitué une liste d'attente dans l'éventualité de l'ouverture d'un quatrième cours en fonction de la demande.

Les cours ont lieu le mardi à 18h30 et à 20h00 et le jeudi à 18h45. Ils sont dispensés par Sandrine, diplômée de la Fédération Française de Hatha Yoga.

Le théâtre vous passionne, vous aimez jouer la comédie, n'hésitez pas à rejoindre notre troupe !

Portez-vous bien !

En attendant, vous pouvez suivre notre activité sur notre page Facebook : La Clé Des Champs - Brix.

Contact : 02 33 41 94 47 / lacledeschampsbrix@gmail.com



L'Association des Parents d'Élèves de l'école de Brix regroupe plusieurs parents bénévoles qui organisent tout au long de l'année scolaire des événements et manifestations afin de collecter de l'argent qui permet de financer différents achats ou activités pour les enfants.

Les fonds collectés sont reversés à l'équipe enseignante qui choisit les activités sans aucune intervention ou orientation des membres de l'APE : sorties cinéma ou piscine (entrées et transports en bus), spectacles, sorties scolaires de fin d'année, matériel informatique...

L'APE organise, pour le plus grand plaisir des enfants, différents temps forts au cours de l'année :

- Le Noël des enfants : distribution d'un livre par enfant et friandise ainsi que des équipements ludiques pour les classes de maternelle par le Père Noël en personne.
- Le spectacle de février, en essayant de varier d'une année sur l'autre (magie, musique, marionnettes...).
- La distribution des dictionnaires pour les élèves qui entrent en classe de CP, entre autres.

Du moins, c'est ce qui se passe au cours d'une année «normale».

Pour l'année scolaire écoulée (2019-2020), le confinement ayant eu lieu en mars, l'APE n'a pu organiser les principaux événements qui jalonnent habituellement l'année : foire Saint Denis, loto galette, loto en février. Malheureusement les enfants n'ont pas pu participer à toutes les sorties qui étaient prévues au calendrier scolaire, notamment celle de fin d'année sur 2 jours pour les élèves de CM.

Pour cette année (2020-2021), la perspective de pouvoir organiser des événements reste limitée, étant donné le contexte sanitaire actuel. Et malheureusement pour les enfants, les activités extérieures, l'organisation de spectacles, ..., semblent également compromis au moins pour une bonne partie de l'année scolaire.



Le bureau de l'APE s'est renouvelé à la rentrée. Et oui, les enfants grandissent et ne restent pas éternellement en primaire !

Un grand merci aux 5 papas qui ont quitté l'APE en juin pour leur implication depuis plusieurs années et même de nombreuses années pour certains : François LEVAVASSEUR, Emmanuel ROULLAND, David CHOCHOIS, Eric LECARPENTIER et Thierry APPLETON. Bienvenue à tous les nouveaux parents d'élèves, très nombreux cette année. L'APE compte depuis la rentrée de septembre 27 parents : 18 mamans et 9 papas, avec 10 nouveaux !!!

Pascaline CRANOIS et Anthony LEPELLETIER continuent ensemble la co-présidence cette année et seront épaulés par Julien HEBERT en tant que vice-président.

Grâce à ce renouvellement et les idées toutes fraîches des nouveaux membres, l'APE va essayer de trouver de nouvelles pistes pour collecter des fonds et mettre en place des actions compatibles avec la situation sanitaire actuelle qui limite les rassemblements.

Le Père Noël a toutefois pu venir depuis la Laponie, masqué bien évidemment et muni de gel hydroalcoolique, pour saluer les écoliers briens et leur apporter un petit cadeau.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches !

Pascaline CRANOIS et Anthony LEPELLETIER

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur la page Facebook « APE Brix » et sur le site <http://ape-brix.wixsite.com/apebrix>



Présidente : Ellynn DUPONT

☎ 02. 33. 01. 07. 52

☎ 06.85.05.28.39

Le P'tit Capé d'Brix, Groupe

folklorique

Site Internet : <http://ptitcape.free.fr>

Contact : **Hubert Lemarinel** ☎ 02.33.41.35.38

P'tit Capé d' Brix adultes :

Répétitions le vendredi de 18h30 à 20h

P'tit Capé d' Brix enfants (5-11 ans) :

Répétitions le vendredi de 17h30 à 18h30

Le Comité festival

Site internet : <http://www.festivaldebrix.fr>

Contact : Ellynn Dupont ☎ 06.85.05.28.39

contact@festivaldebrix.fr

Le club féminin «Récré à Brix»

Contact : **Suzanne Paris** ☎ 02.33.41.95.94

Le jeudi tous les quinze jours de 14 h à 17 h

Patchwork

Contact : **Maryse Mas** ☎ 02.33.41.96.06

Chaque mardi de 17h à 19h

Art floral

Contact : **Dominique Lecouvey** ☎ 06.24.46.39.75

Jeudi de 17h à 19h (un jeudi par mois)



L'année 2020 a bien entendu été marquée par la pandémie qui paralyse également les activités de notre association.

L'Association aurait dû servir les anciens lors du repas des aînés de la commune, les visiteurs de la Saint Jouvin en juin, et de la Foire Saint Denis les 3 et 4 octobre, et rendre service à de nombreuses familles lors de la 7^{ème} édition de notre bourse aux jouets et matériel de puériculture. Malheureusement, toutes ces animations furent annulées pour la sécurité de tous. Il en est de même pour l'exposition-vente de Récré à Brix qui aurait dû avoir lieu en novembre.

Le Comité Festival a également vu ses repas festifs annulés, mais a pu reporter, en septembre, son vide grenier annuel. Sous un soleil attendu, et malgré les grosses gouttes de pluie du milieu de journée, ce fut un moment fort apprécié, dans le respect des règles sanitaires, par les exposants et les visiteurs, mais également par les bénévoles, heureux de se retrouver pour organiser une manifestation.

En septembre, les activités ont repris leur cours, de façon adaptée : salle plus grande, groupes scindés en 2... Si un nouveau confinement nous a interrompus, nous espérons tous pouvoir continuer de nous réunir autour de ces activités que nous aimons tant au plus vite.

Groupe **Aubert**
Automobiles



ISUZU



210, rue des Pommiers - 50110 TOURLAVILLE
Tél. 02 33 88 78 78 Fax : 02 33 88 78 79- www.groupe-aubert.com

BARRISOL l'art du
PLAFOND TENDU par

**Cotentin
Isolation**
Tél. 06 22 24 37 99



LEMERRE
S.A.
PEINTURE BÂTIMENT
ET INDUSTRIELLE

8 rue de BRICQUEVILLE - 50260 BRICQUEBEC
Tél : 02.33.52.26.44 - Fax : 02.33.52.49.32

MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE



JOURDAM
SARL
DELACOTTE

Tél 02.33.41.89.29 Fax 02.33.41.44.54

- Agencement de combles
- Isolation
- Cloisons sèches
- Escaliers
- Volets et Portails
- Pose de menuiseries
- Bois et PVC

**Neuf et
Rénovation**

101 Route du Prieuré . 50700 BRIX
FR 19 398 035 105 000 12 APE 4391 A

L'association a également été associée à une réflexion sur l'avenir de la salle Saint Denis, bâtiment situé sur la commune de Brix, appartenant à la paroisse de Valognes, et dont l'histoire est étroitement liée à Familles Rurales. A l'heure actuelle, le débat reste ouvert et chaque brion est en droit d'y prendre part.

L'année fut, pour tous, compliquée. Pour notre association, elle restera marquée par de tristes nouvelles : les décès successifs de Lionel, Céline et tout dernièrement Philippe et Micheline. Nos quatre amis nous ont quittés laissant derrière eux, chacun à leur manière, le souvenir fort d'un investissement associatif, attachés qu'ils étaient à leur Normandie et à la vie rurale.

La présidente ainsi que l'ensemble du conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2021.

Le P'tit Capé :

L'année 2020 débutait sous les meilleurs auspices avec de beaux projets en perspective. Dès janvier, les jeunes brions ont rejoint les ados des autres groupes de la fédération folklorique Normandie-Maine pour préparer un spectacle et le présenter aux élus régionaux lors de la journée du parler normand, organisée par la région Normandie, à l'hôtel de région, à Rouen. Ce fut un moment riche en partage, et empreint d'une grande fierté pour tous nos jeunes. Ce premier spectacle était une avant-première de la tournée qu'ils devaient présenter à l'automne 2020. Espérons que ce projet ne soit que partie remise.

En février, certains fissets ont pu participer à un stage fédéral pour perfectionner musique, danse et entretien des costumes. Puis mars est arrivé, et avec lui, le confinement qui stoppa toutes nos activités et annula tous nos projets. Nous avons gardé le contact en organisant des défis partagés via les réseaux sociaux. En juin et juillet, nous avons repris les répétitions enfants, les adultes se sont réunis autour de nos chants traditionnels. La reprise de septembre était très attendue et appréciée, et deux membres du groupe ont pu participer à une journée de formation fédérale de musique d'ensemble. Mais nous sommes de nouveau à l'arrêt depuis novembre.

L'année fut pénible et la perte d'amis et membres très chers a encore davantage marqué cette difficile période. Mais nous accueillons au sein de nos jeunes couples une petite Chloé et un petit Noé... Un signe, la vie reprend et, comme tout un chacun, nous souhaitons pouvoir reprendre nos activités au plus vite, en espérant que 2021 verra se concrétiser de nombreux beaux projets.

En espérant pouvoir vous retrouver rapidement autour de moments festifs et conviviaux que nous aimons tant partager, les fissets vous souhaitent le meilleur pour 2021.

Capé bâs ! houv'âge à not' présidente



Il y a 55 ans, un soir d'été, quelques amis de Brix décidaient de se rassembler pour chanter et danser autour d'un feu St Jean sur notre colline : l'envie de rallumer la flamme d'une coutume de la région, de donner envie aux jeunes, aux familles, de se distraire. Ce fut une belle fête...

A l'automne qui suivit, ces copains créèrent une section au sein de «Familles Rurales» de

Brix, qu'ils baptisèrent «le p'tit Capé d'Brix».

Les fissets du P'tit Capé d'Brix ont perdu leur dernier pilier fondateur : Micheline Gires nous a quittés, entourée de sa famille.

Micheline, dès la création de notre groupe, a été une de nos éminentes références de la culture normande et s'est attachée à nous donner nos lettres de noblesse, celles de nos tenues exemplaires et authentiques, celles de l'attachement aux valeurs normandes, celles de la qualité de nos spectacles, celles de la valeur de l'échange et de l'accueil.

Le P'tit Capé d'Brix a vécu beaucoup de belles histoires ; Micheline y était toujours pour une belle raison. Le P'tit Capé d'Brix a vécu des moments de doute, de sommeil, Micheline a toujours été l'appui, celle qui redonnait l'élan et la dynamique. Ainsi, Micheline fut à l'origine, avec Caroline et Philippe, du festival «Danse avec le Monde». Elle restera comme une figure de notre colline pour avoir su y apporter la richesse de ces moments de partage et d'échange. Elle était tellement fière de ses fissets, des tout petits, des jeunes, aux plus âgés qui portent couëffes et capés avec tant de prestance.

Peu de gens connaissent les nombreux écrits, poèmes et chansons qu'elle laisse à sa famille, au groupe, valeur inestimable, comme une trace de son passage parmi nous.

Micheline a toujours été active dans la vie associative de notre commune, au service des autres : elle fut longtemps l'une des cuisinières de l'ombre des repas des anciens avant d'avoir l'honneur de partager, enfin, la table des convives.

Sa culture, sa mémoire, sa présence manqueront à nos réunions et animations. Sa malice toute normande, son regard tendrement malicieux et sa vivacité d'esprit nous feront également défaut.

Micheline est partie rejoindre Bernard, son mari parti lui aussi trop vite, et tous ses amis.

Nous te saluons Mamichette, le p'tit Capé d'Brix te doit d'être connu, reconnu. Le feu que vous avez allumé il y a longtemps ne s'éteindra pas.

Nous adressons nos plus chaleureuses condoléances à sa famille déjà bien éprouvée.



Garage LEBREUILLY

Bruno
Commercial
Tél. 06 81 69 31 28

Delasse - 50700 BRIX
Tél. 02 33 21 31 21
fax. 02 33 21 29 60
Mail : guylebreuilly.sarilebreuilly@sfr.fr



Enseignes . Banneroles . Véhicules
Lettres adhésives . Images numériques
Coupes . Trophées . Tee shirts
Cadeaux publicitaires...

02 33 41 28 28
RN 13 - Delasse - BRIX




Confort Santé
du cotentin

Matériel Médical
Particuliers & Professionnels

Vente & location

02 33 44 63 98 • Fax : 02 33 22 11 65
15 A rue des entreprises - 50110 Cherbourg en Cotentin
TOURLAVILLE - Face à INTERMARCHÉ
confortsanteducotentin@orange.fr
www.confortsantecotentin.com



Philippe ADAM
19 Route de Pierre de Belleville
ZA Mont à la Kaine
50700 BRIX
02 33 52 31 06
p2rbrix@orange.fr

La Passion du 2 Roues



BRIX

vente et réparation toutes marques



AMBULANCES - VSL - TAXIS
COTENTIN SECOURS

LA GLACERIE
Rond-point André Malraux
MARTINVAST
17, rue Maurice Brisset

AMBULANCES **02 33 44 43 55** | AMBULANCES **02 33 04 66 13**
TAXIS **02 33 08 08 08** | TAXIS **02 33 04 00 44**

MATERIEL MEDICAL ORTHOPEDIE
COTENTIN MEDICAL



AMBULANCES VSL - TAXIS

Lemarinel
02 33 22 11 26
ambulances.lemarinel@wanadoo.fr

15 rue des Entreprises 50110 CHERBOURG EN COTENTIN
15 rue de Bricqueville 50260 BRICQUEBEC EN COTENTIN

La passerelle réalisée par les
employés communaux sur le circuit
du «Petit Vivier»



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
N°37 - Décembre 2020

Mairie

1, place Robert Bruce

50700 Brix

Tél. 02 33 41 94 41

mairie@ville-brix.fr

Le lundi de 14h à 17h

Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le vendredi de 10h à 12h



Retrouvez-nous sur
facebook/communedebrix

